



QUESTIONS ET RÉPONSES

À PROPOS DE WHISTLELINK

Pourquoi utiliser Whistlelink ?

C'est un service de lancement d'alerte rapide à mettre en place, facile d'utilisation, simple à gérer et totalement sécurisé. C'est un système tout-en-un. Et cela ne s'arrête pas là, vous serez également conforme à la directive européenne sur le lancement d'alerte.

Qu'est-ce que Whistlelink ?

Un système de lancement d'alerte en ligne sécurisé. Cela s'adresse à toutes les structures (entreprises, collectivités, villes...) afin que les employés puissent signaler des actes répréhensibles en toute sécurité. C'est également un outil de gestion de dossier conforme à la directive européenne sur le lancement d'alerte.

À qui s'adresse Whistlelink ?

Toute organisation publique ou privée de l'UE comptant plus de 50 employés et municipalités de plus de 10 000 habitants. Ce sont les organisations concernées par la directive sur les lanceurs d'alerte.

Avec quel type d'entreprises Whistlelink travaille-t-il ?

Whistlelink est spécifiquement développé pour répondre aux exigences de la directive européenne sur le lancement d'alerte 2019/1937 et offre une solution complète de lancement d'alerte aux entreprises et organisations de toutes tailles. Le formulaire d'alerte est disponible en 28 langues différentes et peut être personnalisé pour répondre à des exigences spécifiques.

PRODUIT

Comment installer Whistlelink ?

Whistlelink ne nécessite aucune installation. Créez simplement un compte et vous aurez un accès instantané à votre site Web de lancement d'alerte. Essayez le. Vous bénéficiez de 30 jours d'accès gratuit pour vous faire une idée.

Whistlelink est-il conforme à la directive européenne ?

Lorsqu'une entreprise met en œuvre Whistlelink et l'utilise conformément à la politique de lancement d'alerte de l'entreprise, elle se conforme à la directive européenne sur le lancement d'alerte.

Whistlelink peut-il être personnalisé selon nos besoins ?

Oui, si vous êtes sur un forfait Flex ou Premium, votre site de lancement d'alerte peut être personnalisé, avec votre propre logo, questions et textes.

Whistlelink propose-t-il une formation sur l'utilisation de la plateforme ?

Whistlelink est conçu pour être facile à mettre en œuvre, à déployer et à utiliser. Notre centre d'assistance répond à la plupart des questions fréquemment posées et si vous avez besoin d'aide supplémentaire, consultez nos webinaires ou contactez notre assistance.

Pourquoi avons-nous besoin d'une solution anonyme ? L'email ou la hotline suffisent-ils ?

Dans la directive européenne, la protection du lanceur d'alerte est la priorité absolue. Le signalement anonyme en fait partie. La directive affirme que les solutions de rapport doivent être sécurisés, ce qui n'est pas le cas avec le courrier électronique. Le courrier électronique n'est pas considéré comme conforme au RGPD lorsqu'il s'agit d'informations sensibles. Aucune des deux solutions, l'email ou la hotline, ne peuvent être considérés comme des solutions entièrement anonyme.

Comment diffuser le lien de notre site de lancement d'alerte ?

Il est important de distribuer le lien de manière appropriée et de ne pas le limiter, par exemple, à un intranet, car il peut alors être traçable. Vous ne pouvez pas non plus l'avoir derrière une connexion avec des identifiants. Bien que les fournisseurs, partenaires, etc. puissent également soumettre des alertes en raison de la directive, cela devrait figurer sur votre page Web. Sur la page Web, vous avez différentes alternatives. Exemples:

- a. Sur la page Contact
- b. Sur la page À propos de nous
- c. Sur la page Éthique et durabilité
- d. Etc.

Certains craignent que cela inonde de rapports lorsque vous avez le lien sur votre site Web. Avec notre expérience, nous avons observé que cela n'arrivait pas. Nous recommandons plutôt de le présenter d'une manière qui montre que vous êtes fier d'offrir votre canal de signalement. Cela ne conduira pas à des volumes d'alertes irréalistes.

Whistlelink sera-t-il conforme aux lois nationales ?

Absolument. Whistlelink sera conforme à toutes les lois nationales. Rien jusqu'à présent ne nous dit que les lois nationales exigeront des fonctionnalités supplémentaires dans Whistlelink, mais pour les lois nationales décidées jusqu'à présent, c'est entièrement conforme. Si des exigences nécessitaient des fonctionnalités supplémentaires, nous nous assurerons que Whistlelink sera rapidement adapté.

L'anonymat est-il garanti? Comment?

Whistlelink garantit l'anonymat puisque nous n'exigeons aucune donnée personnelle lorsqu'un lanceur d'alerte soumet un rapport. L'organisation peut choisir de permettre au lanceur d'alerte d'ajouter ces coordonnées dans certains pays, mais ce n'est pas obligatoire du côté de Whistlelinks. Il n'y a aucune connexion au numéro de téléphone portable et aux adresses e-mail, etc. Whistlelink supprime également les métadonnées des documents joints dans les pièces jointes. Cependant, lors du nettoyage des métadonnées, il peut y avoir des types de métadonnées qui ne peuvent pas être entièrement nettoyées. Ainsi, lorsque le lanceur d'alerte doit joindre les documents, il lui est recommandé de s'assurer que toutes les métadonnées sont supprimées avant le téléchargement.

J'ai peur d'être inondé de fausses alertes. Est-ce commun?

Il est assez courant que les organisations craignent d'être inondées d'alertes lorsque vous avez le lien sur votre site Web. Cela n'arrivera pas, grâce au plus de dix années d'expérience.

À combien de rapports une organisation de plus de 250 employés peut-elle s'attendre chaque année ?

C'est bien sûr une question très difficile. Cela dépendra de la taille exacte, du type d'entreprise, des marchés sur lesquels vous êtes actif et plus encore. Mais disons "qu'une entreprise standard" avec 1 000 employés recevras entre 0 et 10 rapports par an.

Dois-je attendre la législation nationale avant de mettre en place le site d'alerte ?

Bien sûr, vous pouvez attendre, mais il y a pas vraiment de raison. Le coût de notre plateforme est très faible par mois et le délai est court par rapport aux échéances légales. L'implémenter "maintenant" permettra de le faire à votre façon, en le communiquant de manière fluide, sans qu'il semble que vous le fassiez presque parce que vous en êtes obligés. La mise en œuvre de notre solution est très fluide, et pendant cette période, nous aurons également de meilleures opportunités de vous fournir une assistance supplémentaire en cas de besoin.

Comment dois-je préparer mon organisation lors de la mise en place du site d'alerte ?

Vous devez établir une politique de lancement d'alerte et également communiquer la politique et la solution de signalement à tous les employés. Nous serions heureux de vous soutenir davantage autour de cela, afin de réduire au minimum vos efforts.

Quels départements sont généralement impliqués dans la gestion des dossiers (font partie de l'équipe d'enquête) ?

Cela dépend de la taille de l'entreprise, mais le plus courant est celui des RH. Selon le type de cas et le niveau de risque, le juridique peut être ajouté, comme la conformité/les enquêtes, etc. De nombreuses entreprises font appel à des experts externes lorsqu'il s'agit d'enquêter sur des cas graves.

Que se passera-t-il si je ne mets pas en œuvre le système ou la politique de lancement d'alerte pour mon organisation ?

Cela diffère en fonction des lois nationales adoptées. Dans de nombreux pays, cela entraînera des amendes. Dans les projets de quelques pays, des peines d'emprisonnement sont aussi prévues. Mais cela doit être suivi pour chaque pays spécifique.

La plateforme est-elle disponible dans d'autres langues ?

Oui, la plateforme est disponible en dix langues pour le module d'administration et plus de 35 langues pour le site de lancement d'alerte et le formulaire de signalement.

Whistlelink a-t-il une certification ?

L'entreprise derrière Whistlelink est certifiée ISO 27001 pour la sécurité de l'information.

Combien de temps les données des alertes sont-elles conservées sur la plateforme ?

Le paramètre par défaut est d'un mois après la clôture du dossier. Cependant, vous pouvez facilement personnaliser cela entre un mois et dix ans. Si vous le jugez nécessaire pour une alerte spécifique, vous pouvez la supprimer neuf jours après sa fermeture.

Recevons-nous une notification lorsque nous recevons une nouvelle alerte ?

Oui, vous recevrez une notification par e-mail ou SMS lorsque vous recevrez une nouvelle alerte. Vous recevrez une notification par e-mail lorsque le lanceur d'alerte envoie des messages supplémentaires tant que le dossier est ouvert.

Est-il possible de télécharger des rapports/statistiques ?

Oui, vous pouvez télécharger des rapports/statistiques pour la période souhaitée, sous forme de mois ou d'année.

Existe-t-il différents rôles d'utilisateur ?

Oui, les rôles d'utilisateur suivants sont disponibles :

Propriétaire

- Peut tout faire
- Nécessité d'en avoir au moins un pour chaque compte

Administrateur

- Peut tout faire sauf l'option du menu Paramètres

Gestionnaire de dossier

- Ne peuvent voir et gérer que les dossiers auxquels ils ont été affectés. Le gestionnaire de dossier ne peut pas attribuer de dossier à quelqu'un d'autre.

Lecteur

- Ne peut voir que les dossiers expurgés qui lui ont été attribués. Le lecteur ne peut pas attribuer de dossier à quelqu'un d'autre.

TARIFICATION

Quelle est la différence entre les abonnements ?

Tous les abonnements offrent le même niveau de sécurité et les bases d'un système de lancement d'alerte conforme. Les abonnements les plus avancés offrent la personnalisation, plusieurs langues et plus d'utilisateurs.

Quels sont les modes de paiement proposés par Whistlelink ?

Paiement par facture sur une base annuelle. Vous recevrez la facture une fois l'abonnement commencé.

Peut-on acheter un site d'alerte pour la société du groupe ?

Cela dépend de la taille de vos différentes entités. Si tous ont un maximum de 249 employés, vous pouvez opter pour un seul site. Pour les entités distinctes de 250 employés et plus, vous avez besoin d'un site de lancement d'alerte distinct. Cependant, nous pouvons fournir des configurations très simples pour cela.

SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Comment protégez-vous nos données ?

Whistlelink garantit que les niveaux de sécurité les plus élevés sont atteints en prenant plusieurs mesures pour protéger vos informations et l'identité du lanceur d'alerte.

Où Whistlelink héberge-t-il le service ?

Whistlelink fonctionne sur des serveurs hébergés en Suède et aucune donnée personnelle n'est traitée ou hébergée en dehors de l'UE.

Pouvez-vous garantir l'anonymat du lanceur d'alerte ?

Lors de la soumission d'un rapport de lancement d'alerte, aucune donnée personnelle n'est demandée. Le lanceur d'alerte recevra un code personnel lié au dossier, qui pourra être utilisé pour y accéder à nouveau.

Le logiciel est-il crypté ?

Oui, le logiciel est crypté.